DÉPARTEMENT
D'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de Rennes
MAIRIE
de
35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ
Tél. 02.99.55.20.23

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213502511-20251215-2025_145-DE

CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 15 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 15 décembre à 20h00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués par voie électronique, individuellement le 10novembre 2025 conformément aux articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de VINGT-ET-UN en salle du Conseil Municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M Jacques RICHARD, Maire.

PRESENTS : M Jacques RICHARD, Mme Josette MASSON, M. Pascal COUMAILLEAU, Mme Anne Laure DUVAL, M Gérard PERRIGAULT, Mme Danielle BRETEL-RENAULT, M Emmanuel PERAN, Mme Marie-Annick BRUEZIERE, Adjoints ;
M Jean-Paul BERJOT, M Claude GENDRON, M. Michel RAVAILLER, Mme Pascale VITRE, Mme Liliane DUPONT, M Eric LEMONNIER, Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, M Alain VASNIER, Mme Anne-Sophie BLOT, Mme Manuela PINEL, M Charles GUINEZ, Mme Sandrine METIER, Mme Carole HAMON, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt-six,
EXCUSÉ : M Jean Robert PAGES donne pouvoir à M GUINEZ,
ABSENTS : Mme Virginie DUMONT
Mme Camille BOSSARD
M Pascal MAUDET-CARRION
Mme Valérie BROSSE
Secrétaire de séance désigné par l'assemblée : Mme MASSON

***

Délibération 2025-145 – Finances – Tarifs communaux 2026

Pour donner suite à la réunion de la commission « Finances » réunie le 3 décembre 2025, il est proposé au conseil municipal de délibérer sur les tarifs communaux pour l'année 2026.

En préambule, il est rappelé aux conseillers que conformément à la délibération 2017.101 du 18 décembre 2017 - la salle polyvalente est mise gratuitement à disposition pour les fêtes annuelles des classes d'âges, les syndicats et établissements publics auxquels adhère la commune, ainsi que deux fois par an (du 1er janvier au 31 décembre) pour les associations subventionnées par la commune (hors Arlequin : 30 fois par an). Pour les associations et structures de la commune, la salle sera de plus mise à disposition gratuite pour les manifestations culturelles ouvertes gratuitement au public, concours de palet et de jeux de cartes…

TARIFS COMMUNAUX	**Propositions 2026**
Bibliothèque	
Vente d'ouvrage	
Livre « Hommage aux militaires de la commune morts aux combats »	15.00
Ouvrages désherbés petits formats (romans enfants, album petite enfance)	0.50
Ouvrages désherbés brochés et reliés (romans adultes, ados, album, BD)	1.00

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213502511-20251215-2025_145-DE

Ouvrages désherbés beaux livres (documentaire)	2.00
Locations	
Salle Polyvalente	
Saint Aubinois Journée (9h à 2h le lendemain matin)	330.00
Saint Aubinois Week-end (du samedi matin au dimanche soir)	460.00
Saint Aubinois Week-end 3 jours (du vendredi midi au dimanche soir)	530.00
Extérieurs Journée (9h à 2h le lendemain matin)	410.00
Extérieurs Week-end (du samedi matin au dimanche soir)	510.00
Extérieurs Week-end 3 jours (du vendredi midi au dimanche soir)	580.00
Professionnel, but lucratif (9h à 2h le lendemain matin)	510.00
Professionnel, but lucratif (du samedi matin au dimanche soir)	610.00
Professionnel, but lucratif (du vendredi midi au dimanche soir)	710.00
Manifestation culturelle payante (9h à 2h le lendemain matin)	310.00
Manifestation culturelle gratuite (9h à 2h le lendemain matin)	110.00
Caution - Salle Polyvalente	1000.00
EPCI ou Syndicats de communes (dont la commune est membre)	Gratuit
Salles Bon Secours	
Location en soirée ou matinée (Banques, agences immobilières, syndicats de copropriétés...)	80.00
EPCI ou Syndicats de communes (dont la commune est membre)	Gratuit
Salles du Conseil Municipal	
Location à la demi-journée (9h-12h30 ou 14h-17h30)	150.00
Location à la journée (9h-12h30 ou 14h-17h30)	300.00
Caution	600.00
Petite salle de réunion Mairie	
Location en soirée ou matinée (Banques, agences immobilières, syndicats de copropriétés...)	80.00
Caution	300.00
Salles des Halles (Centre Culturel)	
Location en soirée (Concerts, théâtre, manifestations culturelles...) (Extérieurs ou particuliers)	110.00
Caution	525.00

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213502511-20251215-2025_145-DE

Equipements sportifs	
Toutes salles - Tarif d'occupation horaire (Collèges : réservations à l'année scolaire)	Tarif départemental
Toutes salles - Tarif d'occupation horaire (Ecoles primaires : réservations à l'année scolaire)	Gratuit
Toutes salles - Tarif d'occupation horaire (Associations sportives : réservations annuelles)	Gratuit
Toutes salles : Caution Badges	15.00
Toutes salles : Cautions Clés	50.00
Toutes salles - Clés : nouvelle clé ou remplacement	70.00
Toutes salles - Badge d'accès : nouveau badge ou remplacement	30.00
Locations hors clubs saint aubinois :	
Salle Erminig - Caution Dojo	1500.00
Salle Erminig - Location DOJO - 1/2 journée (8h00/14h00 - 14h00/20h00 - 20h00/2h00)	500.00
Salle Erminig - Location DOJO - 1 journée	750.00
Salle Erminig - Caution Salle de Danse	1500.00
Salle Erminig - Location Salle de Danse - 1/2 journée (8h00/14h00 - 14h00/20h00 - 18h00/2h00)	500.00
Salle Erminig - Location Salle de Danse - 1 journée	750.00
Salle Erminig - Caution Plateau sportif	3000.00
Salle Erminig - Location Plateau sportif - 1/2 journée (8h00/14h00 - 14h00/20h00 - 18h00/2h00)	500.00
Salle Erminig - Location Plateau sportif - 1 journée	750.00
Salle Erminig - Caution Espace Convivial	1500.00
Salle Erminig - Location Espace Convivial - 1/2 journée (8h00/14h00 - 14h00/20h00 - 18h00/2h00)	300.00
Salle Erminig - Location Espace Convivial - 1 journée	500.00
Vente de bois (par stère)	
1 stère - qualité 1er choix	45.00
1 stère - qualité 2nd choix	22.50
Redevances d'occupation du domaine public	
Palissades de chantier en saillie, dépôt de matériaux, terre, benne, baraque de chantier, Échafaudage de pied ou sur tréteaux, grue (€/j/m2)	0.45
Droit de place du marché	
Le m2 par jour	0.80
Forfait annuel le m2	23.00
Prestations de services	
Coût horaire agent technique pour refacturation	50.00
Coût horaire agent administratif pour refacturation	60.00
Elagage des haies donnant sur la voie publique par heure	120.00

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213502511-20251215-2025_145-DE

Broyage par heure	90.00

Photocopies	
Photocopie Noir & Blanc:	
Recto A4	0.20
Recto A3	0.30
Recto Verso A4	0.30
Recto Verso A3	0.50
Photocopie Couleur:	
Recto A4	0.40
Recto A3	0.60
Recto Verso A4	0.60
Recto Verso A3	1.00

Cimetière	
Concessions (2,40m²)	
15 ans	105.00
30 ans	210.00
50 ans (obligatoire pour un caveau)	365.00
Columbarium	
5 ans	210.00
10 ans	315.00
20 ans	525.00
30 ans	735.00
Cavurne (0,60m²)	
15 ans	55.00
30 ans	105.00
50 ans	160.00
Roseraie	
15 ans	105.00
Caveau provisoire	
Vacation funéraire	22.00
Enfants	
Zone enfants	Gratuit pendant 10 ans
Concessions classiques	
Columbarium	

CONSIDERANT l'avis unanime de la commission finances en date du 03/12/2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ, décide de :
. FIXER les tarifs communaux comme présenté ci-dessus pour et à compter de l'année 2025 ;
. AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Le Secrétaire de séance
Mme Josette MASSON

Le Maire
M Jacques RICHARD